

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 16

Séance du : 16 avril 2026

Objet : Constitution de la commission d'appel d'offres (CAO) et de délégation de service public (DSP)

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 3 avril 2026

Date d'affichage : 20 avril 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Josiane PRUNIAUX - Mme Alison DETROYE - M. Ghislain RIONDET - M. Dominique TURLIN - Mme Cécile DRUAUX - M. Thierry MORRIER - Mme Aline AMBERT - M. Xavier MOUGIN.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Claudine DELAITRE (pouvoir à Christophe TARY) - M. Laurent CARDOT (pouvoir à Maxime VAUTHIER) - Mme Christelle ROY (pouvoir à Nora ATAMNA)

Mme Nora ATAMNA a été nommée secrétaire de séance.

»»»

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et de délégation de service public et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires élus par le Conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres se fait par un vote à main levée en substitution d'un vote à bulletin secret après accord du Conseil Municipal et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Décide de procéder à l'élection de trois membres titulaires et de trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres et de délégation des service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste

Sont élus :

- Membres titulaires : Mme Nora ATAMNA - Mme Aline AMBERT - M. Xavier MOUGIN
- Membres suppléants : M. Thierry MORRIER - Mme Claudine DELAITRE - M. Jean-Marc JAVAUX

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA

Accusé de réception en préfecture
070-217002617-20260416-DE2026-16-DE
Date de télétransmission : 20/04/2026
Date de réception préfecture : 20/04/2026